

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 AVRIL 2016

I. Nombre de titres et part du capital détenu par COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM et répartition par objectifs des titres de capital détenus au 31 mars 2016

Au 31 mars 2016, Compagnie Plastic Omnium détenait 5 291 371 actions propres, soit 3,48 % du capital social, réparties comme suit :

32 591 actions	Contrat de liquidité AMAFI
5 169 000 actions	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe
89 780 actions	Croissance Externe

II. Objectifs du programme de rachat d'actions

Les actions achetées pourront être utilisées, aux fins :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 avril 2016 dans sa dix-neuvième résolution à caractère extraordinaire ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

III. Part maximale du capital, nombre maximal, caractéristiques des titres que Compagnie Plastic Omnium se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

Compagnie Plastic Omnium dispose de la faculté d'acquérir au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du 31 mars 2016, 15 247 672 actions de 0,06 € de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 5 291 371 actions propres déjà détenues au 31 mars 2016, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est de 9 956 301.

En conséquence, en cas d'annulation des 5 291 371 actions propres déjà détenues, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 914 860 320 euros sur la base d'un prix maximum d'achat de 60 euros tel que prévu dans la 6ème résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2016.

IV. Durée du programme de rachat d'actions

18 mois à compter de l'approbation de la 6ème résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2016, soit jusqu'au 27 octobre 2017.